

## TRAITES ET CONVENTIONS

<b>Projet de loi n° 517 autorisant l'approbation de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)</b>
---

### *Sénat (première lecture)*

Dépôt le 1er mars 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 270 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. André Boyer - Rapport n° 57 (2007-2008) (24 octobre 2007)

Discussion et adoption le 19 décembre 2007 - Projet de loi n° 36 (2007-2008)

### *Assemblée nationale (première lecture)*

Dépôt le 20 décembre 2007 - N° 517

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Marie Demange (19 décembre 2007) - Rapport n° 601 (16 janvier 2008)

Discussion et adoption définitive le 7 février 2008 - Projet de loi n° 111

### *Promulgation*

**Loi n° 2008-141 du 15 février 2008 publiée au J.O. du 16 février 2008 (p. 2825)**

## PREMIÈRE LECTURE

### **Avant la discussion de l'article unique [7 février 2008] (p. 861)**

Intervention du Gouvernement  
Mme Rama Yade (p. 861)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères  
M. Jean-Marie Demange (p. 862)

Discussion générale  
M. Marc Dolez (p. 864) ; Mme Françoise Branget (p. 865)

Intervention du Gouvernement  
Mme Rama Yade (p. 866)

### **Discussion de l'article unique [7 février 2008] (p. 866)**

**Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 866)**